

8 AVRIL 2016

« LA SUISSE ET SES PARTENAIRES : DÉPENDANCE OU INDÉPENDANCE ? » CONFÉRENCE-DÉBAT

Genève, le 8 avril 2016. Plus d'une année après l'abandon du taux plancher entre le franc suisse et l'euro et ses conséquences, l'heure était au bilan. Deux invités de marque ont débattu autour de cette question : « sommes-nous entrés dans un système de totale dépendance ou gardons-nous tout de même une forme d'indépendance bien helvétique ? »

Afin d'analyser, dans un contexte de franc fort, l'évolution de la situation économique et l'évolution des relations entre la Suisse et ses partenaires, notamment européens, Mirabaud a invité deux personnalités : Christian Lüscher, Conseiller national et avocat, ainsi que Jean-François de Saussure, Directeur général de Caran d'Ache, l'entreprise genevoise connue dans le monde entier pour ses stylos et ses crayons de couleur. Plus de 150 personnes ont assisté à cette conférence-débat animée par Yves Mirabaud, Associé gérant Senior de Mirabaud SCA.



De gauche à droite : Jean-François de Saussure, Yves Mirabaud, Christian Lüscher et Gero Jung

En préambule, Gero Jung, chef économiste de Mirabaud Asset Management, a relevé qu'au niveau économique, la décision de la Banque nationale suisse a eu « des effets significatifs, mais pas catastrophiques. Il n'y a pas eu de récession, mais la croissance économique helvétique a ralenti, avec une décélération à 0,9% en 2015 (contre 2% 2014). » En outre, la Suisse s'est retrouvée en phase de déflation (-1,1% en 2015). Le franc suisse est demeuré à un niveau élevé par rapport à l'euro. Ce qui est un paramètre important, a souligné Gero Jung, sachant que « 1 franc suisse sur 2 est gagné à l'étranger et que l'exportation représente près de 300 milliards de francs – dont la moitié en direction de la zone euro ».

Au niveau des entreprises exportatrices helvétiques, telles Caran d'Ache, l'abandon du taux plancher a eu des conséquences immédiates. « Nous avons réagi extrêmement vite en revoyant à la baisse nos objectifs budgétaires, en gelant des embauches, en retardant certains projets de développement, mais également en réduisant nos marges afin d'accorder un taux de change intermédiaire aux distributeurs à l'export, ce qui a permis de générer une croissance pour nos exportations », a témoigné Jean-François de Saussure.

Outre l'impact du franc suisse, deux autres enjeux sont fondamentaux pour l'économie helvétique. D'une part la question des relations bilatérales avec l'Union européenne, et, d'autre part, la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

En effet, la mise en œuvre de l'Initiative constitutionnelle contre l'immigration de masse – approuvée en février 2014 – risque de rendre caduque l'accord sur la libre circulation des personnes avec des impacts négatifs sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne. Le conseiller national Christian Lüscher est convaincu qu'une solution pragmatique, permettant à la fois de respecter l'initiative et de maintenir l'accord sur la libre circulation des personnes, sera trouvée par la Confédération et l'Union européenne : « car si les relations économiques sont essentielles pour la Suisse, elles le sont également pour l'Europe. » Ce dossier démontre toute la complexité de préserver une forme d'indépendance tout en maintenant des relations avec son partenaire européen.

L'autre sujet qui aura un impact sur la situation économique suisse concerne RIE III qui vise à abolir la possibilité d'accorder des taux d'imposition réduits aux multinationales, afin de respecter les nouvelles normes internationales. « Dans ce cas, une pression extérieure, en particulier de l'OCDE, va apporter quelque chose de très positif à la Suisse », a estimé Christian Lüscher. En effet, le canton de Genève, comme vient de le faire le canton de Vaud, devrait accorder le même taux d'imposition pour les multinationales que pour les entreprises locales ; légèrement plus élevé pour les premières et beaucoup plus bas pour les secondes. « Nous attendons ce nouveau taux avec un beau sourire, se réjouit Jean-François de Saussure. Car l'industrie est en pleine croissance. »

Genève devrait ainsi disposer d'un taux d'imposition qui permettra d'éviter le départ des multinationales. « Elles génèrent près de 75'000 emplois dans notre canton, a rappelé Yves Mirabaud. Il est important que nous puissions les garder. »

Le maintien d'une politique monétaire indépendante, la préservation du système démocratique suisse fondé sur des consultations populaires ou encore la particularité d'être au cœur de l'Europe tout en étant hors de l'Union européenne ont également été évoqués par les intervenants. Tous ces points démontrent tout l'équilibre subtil à préserver entre dépendance économique et maintien d'une forme d'indépendance bien helvétique.

Le Groupe Mirabaud

Mirabaud a été fondé à Genève en 1819. Au fil du temps, il s'est développé pour constituer un groupe international. Mirabaud propose à ses clients des services financiers et des conseils personnalisés dans trois domaines d'activité : Wealth Management (gestion de portefeuille, conseils en investissements et services aux gérants de patrimoine indépendants), Asset Management (gestion institutionnelle, gestion et distribution de fonds) et Brokerage and Corporate Finance (courtage, fusions et acquisitions).

Le Groupe emploie quelque 700 collaborateurs et compte des bureaux en Suisse (Genève, Bâle et Zurich), en Europe (Londres, Luxembourg, Paris, Madrid, Barcelone, Valence, Séville et Milan) et dans le reste du monde (Montréal, Hong Kong et Dubaï).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.mirabaud.com